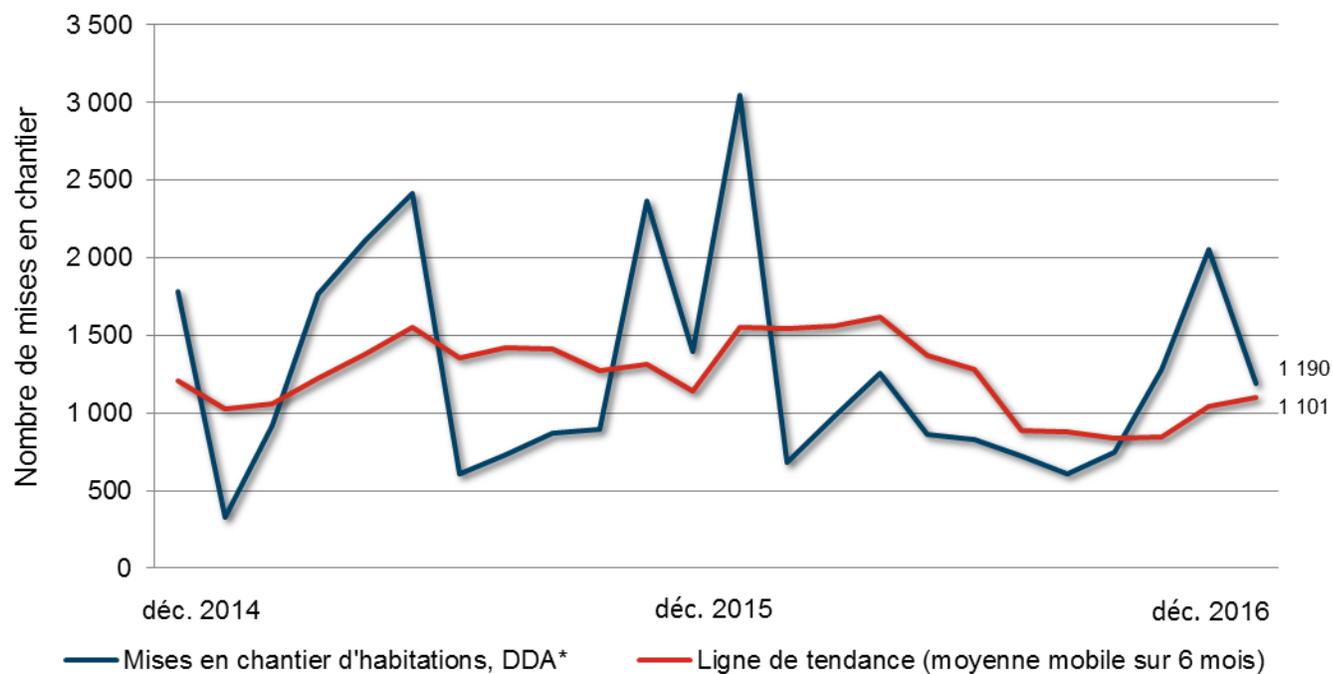


Mises en chantier d'habitations RMR de Sherbrooke



Source : SCHL

* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations décembre 2016		
RMR ¹ de Sherbrooke	novembre 2016	décembre 2016
Tendance ²	1 041	1 101
DDA	2 057	1 190
	décembre 2015	décembre 2016
Données réelles		
décembre - maisons individuelles	20	18
décembre - logements collectifs	91	77
décembre - tous les logements	111	95
janvier à décembre - maisons individuelles	305	278
janvier à décembre - logements collectifs	1 062	919
janvier à décembre - tous les logements	1 367	1 197

Source: SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

² La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé décembre 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR ¹ de Sherbrooke	20	18	25	24	6	--	60	53	111	95
Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR ¹ de Sherbrooke	305	278	287	302	169	34	606	583	1 367	1 197

Source : SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).

Données détaillées disponibles sur demande